



**FONDATION D'ENTREPRISE**

**DOMINIQUE ALBERICI – OCTALFA**

**Rapport d'activité 1er juillet 2009 – 30 juin 2010**

---

Fondation d'Entreprise Dominique Alberici – Octalfa - RCS Lyon 507 955 490

Siège social : L'Espace Européen-Bât G, 15 chemin du Saquin, F-69130 Ecully

Tel : +33 (0)4 37 49 87 20 – Fax : +33 (0)4 78 33 36 29

[www.fondation-dominique-alberici.org](http://www.fondation-dominique-alberici.org)

## **A/ INTRODUCTION**

La Fondation d'Entreprise Dominique Alberici – Octalfa a été créée par la société Octalfa ([www.octalfa.eu](http://www.octalfa.eu)), le 24 janvier 2008 (publication au Journal Officiel le 5 avril 2008). Elle est l'aboutissement d'un projet commun à Gilles Alberici, Président d'Octalfa, et à son épouse, Dominique Alberici, décédée en avril 2008.

La Fondation d'Entreprise Dominique Alberici - Octalfa s'est donné pour mission la réalisation et le soutien de toute action permettant d'améliorer la vie quotidienne des malades (notamment des malades souffrant de cancer) et des personnes handicapées :

1. En facilitant leur accompagnement et leur prise en charge à domicile ou dans des lieux adaptés (en dehors de l'hôpital)
2. En promouvant la modification des comportements de la majorité de la population face à la maladie ou au handicap afin que les personnes vulnérables soient toujours mieux insérées et protégées
3. En luttant contre les formes d'isolement, de ségrégation et de maltraitance dont peuvent être victimes ces personnes.

## **MOYENS D'INTERVENTION**

- Œuvrer pour l'amélioration des soins, la diffusion des bonnes pratiques et le développement des connaissances,
- Contrôler, organiser, soutenir en France et à l'étranger, toute action de secours et d'assistance, matérielle ou psychologique, de personnes en situation de détresse,
- Favoriser la gestion de l'information des malades et de leur famille, prendre en compte l'impact psychologique de la maladie ou du handicap,
- Participer au financement de rencontres, débats et conférences entre chercheurs, scientifiques, cliniciens ou tous publics,
- Informer les malades et leur entourage, par le biais de documentations, par tous moyens et sur tous supports, et contribuer à la diffusion des connaissances auprès des médias,
- Contribuer au développement de l'information du public sur les thèmes soutenus par la Fondation.

La société OCTALFA s'est engagée à contribuer à un programme d'actions sur cinq ans, d'un montant total d'un million d'euros, soit un budget annuel de deux cent mille euros.

## **B/ LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le Conseil d'Administration de la Fondation Dominique Alberici – Octalfa reste inchangé depuis sa nomination, en juillet 2008. Les Administrateurs sont donc les suivants :

**Gilles Alberici** : Administrateur Fondateur et Président de la Fondation

**Julien Alberici** : Administrateur Fondateur

**Elisabeth Guichard** : Administrateur Fondateur et trésorier-secrétaire de la Fondation

**François Valencony** : Administrateur Fondateur de la Fondation

**Yves Devaux** : Personnalité qualifiée de la Fondation – Médecin Spécialiste, Oncologue Médical, Hématologue et Chef de Département de la Coordination du Centre Léon Bérard de Lyon

**Christian Juncker** : Personnalité qualifiée de la Fondation - Directeur Général de l'ARIMC (Association Régionale des Infirmes Moteurs Cérébraux Rhône-Alpes)

### **C/ JUILLET 2009 – JUIN 2010 EN QUELQUES CHIFFRES**

La Fondation a reçu 35 demandes de partenariat entre le 1<sup>er</sup> juillet 2009 et le 30 juin 2010. Sur ces 35 demandes, 5 n'ont pas été présentées en Conseil d'Administration, car elles ont été jugées trop éloignées des missions de la Fondation.

Le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois et a donc étudié 30 projets (pour mémoire, 13 dossiers avaient été étudiés en 2008-2009). Au cours de cette période, 7 projets ont été acceptés et financés pour un montant total de 51 000 €. Un autre projet a été accepté et a fait l'objet d'un engagement financier de la Fondation, à hauteur de 250 000 € HT. Il s'agit du projet mis en place par la Fondation IDEE, qui sera détaillé dans le présent rapport d'activité.

- Dossiers étudiés : 30
- Dossiers acceptés : 8 (27 %)
- Dossiers refusés : 22 (73 %)

La répartition entre les projets concernant le handicap et ceux concernant les personnes atteintes de cancer est la suivante :

- 23 dossiers «Handicap» (77 %)
- 7 dossiers «Cancer» (23 %)

Les caractéristiques des demandeurs sont les suivantes :

- Associations : 26 (87 %)
- Structures d'accueil pour personnes handicapées : 1 (3%)
- Fondation : 1 (3%)
- Sociétés : 2 (7 %)

Les demandes de subvention sont en moyenne de 28 300 € (valeurs extrêmes : 1 350 € - 300 000 €).

Les projets non retenus sont au nombre de 22. Les raisons du refus sont essentiellement les suivantes :

- Le projet est trop éloigné des missions de la Fondation
- Le projet est proposé par une entreprise privée et la fondation ne peut s'engager auprès d'une société marchande
- Le projet est refusé (ou parfois récusé) par les autorités publiques
- Les demandes de financement concernent du matériel (pompes à morphine, véhicules..) et les Administrateurs de la Fondation ne souhaitent pas participer à ces projets trop limités dans le temps
- Le projet est redondant avec d'autres projets déjà financés
- Le projet n'est pas assez détaillé et le sujet trop peu précis

## **D/ LES PROJETS SOUTENUS**

### **1. ASSOCIATION LETHE MUSICALE – PROJET MUSIC A DOM**

Léthé Musicale est une association loi 1901, située à Lyon, qui réunit bénévoles et professionnels autour d'un même objectif : permettre à chacun, quel que soit son handicap, son âge, ou son état de santé, d'accéder à la musique. Léthé Musicale propose des activités visant à permettre l'accès de tous à la pratique musicale, notamment de ceux qui accèdent difficilement aux structures ordinaires de pratique et d'apprentissage de la musique (enfants et adultes handicapés, personnes âgées dépendantes, personnes en difficulté...) :

- ateliers musicaux dans leurs locaux
- ateliers musicaux "à domicile" (en institution spécialisée, à l'hôpital, ou chez des particuliers)
- ateliers musicaux adaptés en école de musique ordinaire

C'est dans le cadre des ateliers musicaux à domicile, que l'association LETHE MUSICALE a créé le projet **MUSIC A DOM** auquel la Fondation Dominique Alberici – Octalfa a apporté son soutien. Il s'agit de séances de musique et musicothérapie au domicile des bénéficiaires, visant à aider les personnes à vivre une expérience sensorielle et heureuse, à maintenir ou réamorcer l'envie de jouer d'un instrument, à mobiliser leur créativité et à entrer en communication avec leur environnement.

Responsable du projet : Nathalie Rochet, Association Lethe Musicale

Montant accordé : 6 000 € TTC pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2009 afin de financer une partie des salaires des professeurs de musique.

Il a été décidé qu'un point serait fait avec l'équipe de MUSIC A DOM en décembre 2009 afin de déterminer si la Fondation poursuivait le financement pour les 2 années suivantes, la décision étant prise en fonction des autres financements obtenus par l'association.

L'équipe de MUSIC A DOM a été reçue lors de notre Conseil d'Administration du 14 janvier 2010 afin de faire ce point : le projet a véritablement démarré en septembre 2009 et pour l'instant, il est difficile d'avoir un retour précis sur la réussite du projet. Le Conseil décide d'attendre les comptes définitifs au 31 août 2010 pour définir si la Fondation continue de financer le projet (toujours à hauteur de 6 000 € par an).

### **2. ENFANTS DU MONDE – DROITS DE L'HOMME (EMDH) – PROGRAMME D'AIDE AUX ENFANTS HANDICAPES, PROVINCE DE CA MAU, SUD VIETNAM**

Créée en 1986, Enfants du Monde – Droits de l'Homme (EMDH) est une organisation de défense des enfants en danger et de promotion de leurs droits. Son action s'appuie sur la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU le 20 novembre 1989. EMDH est indépendante de toute tendance politique ou confessionnelle. Elle défend tous les enfants, quels qu'ils soient, en se référant aux valeurs fondamentales reconnues par la CIDE : le droit à la vie, le droit à une identité, le droit à une éducation, ou encore le droit aux loisirs.

### Présentation du projet :

La province de Ca Mau située à l'extrême sud du pays et implantée sur les alluvions marines, est une région extrêmement pauvre du sud du Vietnam. L'accès aux soins et à l'école est difficile pour chacun, tout particulièrement pour les nombreux enfants handicapés recensés. Les causes des handicaps sont diverses :

- la situation de pauvreté (malnutrition, problèmes d'accès aux soins) ;
- les séquelles physiques et cérébrales liées aux noyades fréquentent dans cette partie du delta du Mékong ;
- l'histoire de cette zone, particulièrement touchée par l'agent orange déversé par les Américains durant la guerre pour contrer l'inaccessibilité de la contrée, ayant provoqué l'apparition de nombreuses malformations à la naissance.

La situation des enfants handicapés au Vietnam est une préoccupation récente. Le manque de connaissances, de fonds et de ressources humaines compétentes est un frein à l'accès aux soins et à l'intégration sociale.

EMDH met en œuvre depuis janvier 2006 des actions afin d'améliorer de manière significative les conditions de vie et d'intégration sociale des enfants handicapés et de leur famille. Leur équipe forme également les acteurs locaux afin d'améliorer la prise en charge et le suivi des bénéficiaires et de pérenniser les actions entreprises. En 2008, ce sont plus de 800 enfants handicapés et leur famille qui ont directement bénéficié des activités mises en place.

La dernière phase de ce projet pour laquelle la fondation Dominique Alberici a été sollicitée concerne le renforcement des capacités des agents communautaires en termes de prise en charge et de suivi de ces enfants au sein des structures d'accueil créées par EMDH. Ces formations seront dispensées par notre équipe et concerneront :

- Le développement de l'enfant d'un point de vue psychomoteur
- L'établissement du diagnostic « handicap » et de bilan psychomoteur ;
- La maîtrise de la connaissance du catalogue des exercices à proposer ainsi que l'utilisation des salles d'éveil et de leur matériel ;
- Le conseil et la mise en confiance des familles pour augmenter leur participation aux soins ainsi que leur accompagnement dans diverses démarches administratives ;
- Le suivi des enfants et de leur famille.

Responsable du projet : Véronique Molinaro – Association EMDH

Montant accordé : 15 000 € TTC (aide aux enfants handicapés, matériel médical, aménagement des habitations, formation du partenaire local...)

### **3. ASSOCIATION MARGUERITE ET COMPAGNIE – PROJET «NATURE ANIMÉE »**

L'association Marguerite et compagnies accompagne les enfants hospitalisés dans la création de dessins animés de 2' sur le thème de la nature. Les enfants participent et créent leur œuvre de A à Z. Ces dessins animés sont diffusés sur le site leader de la jeunesse TOOWAM / France Télévision

Présentation du projet :

*«L'idée d'être présent auprès des enfants hospitalisés est le fruit d'une rencontre avec un psychiatre. Ayant vu le travail formidable réalisé par les enfants dans ces ateliers uniques de « création de dessin animé » menés par Caroline et Catherine depuis 2007, ce psychiatre trouva que ceux ci devraient être sources de joies merveilleuses à offrir aux enfants hospitalisés... aussi !*

*Nature Animée apporte aux enfants une parenthèse créative dans un univers de douleur physique et/ou morale qu'ils ont besoin d'oublier un temps donné ».*

- 1/ Les enfants participent durant une semaine à des ateliers d'écriture de l'histoire,
- 2/ Ils composent avec l'artiste peintre le story board en noir et blanc (découpage sous forme de bande dessinée de l'histoire)
- 3/ Ils peignent tous les éléments constituant les plans couleurs.
- 4/ Ils observent l'assemblage de leurs différents dessins
- 5/ Ils créent des bruitages et répètent les voix des personnages
- 6/ Ils enregistrent les éléments qui composent la bande-son

C'est donc un projet très complet qui permet aux enfants de comprendre les différentes étapes de fabrication d'un dessin animé tout en étant créatifs et accompagnés dans l'art du dessin animé :

- Les ateliers ont lieu en salle, au chevet des malades ou en classe, dans le respect de leur rythme, de leur handicap, de leurs soins car les artistes s'adaptent aux différents cas.
- Leur œuvre est durable (elle repose sur un DVD et est diffusée sur internet et France télévision)
- Créateurs de spectacle et de dessins animés, les artistes sont professionnelles et encadrent déjà des enfants dans la création de dessins animés.

Responsables du projet : Catherine Le Guen et Caroline Desnoettes– Association Marguerite et Cie

Montant accordé : 5 000 € TTC pour la réalisation des ateliers à l'hôpital Trousseau à Paris en Juillet 2009 pour les enfants atteints de cancers.

#### **4. ASSOCIATION QUAI DES LUDES – PROJET «LE JEU POUR LES ENFANTS ET ADULTES HANDICAPES »**

La ludothèque, basée à Lyon, accueille des enfants et adultes handicapés et pour ceux ayant un handicap trop lourd et qui ne peuvent pas fréquenter la ludothèque, un espace de jeux est mis en place au sein de leur structure d'accueil.

Responsable du projet : Laurence Delaye – Association Quai des Ludes

Montant accordé : 5 000 € TTC, sous forme de don.

## **5. ASSOCIATION VIVRE AUX ECLATS – PROJET «LES CLOWNS DE VIVRE AUX ECLATS AUPRES D’ENFANTS POLYHANDICAPES »**

Les clowns de Vivre aux éclats interviennent à l’hôpital de la Fougeraie, situé près de Lyon, depuis septembre 2005. L’établissement accueille 60 enfants, de la naissance à 17 ans, poly et pluri-handicapés lourdement médicalisés dont l’autonomie motrice et verbale est souvent réduite à l’extrême.

Ce projet a répondu à une demande très forte du personnel soignant et éducatif de l’établissement pour qui les interventions régulières de clowns correspondaient à un réel besoin. Il s’agissait de trouver un projet qui mobilise à la fois les enfants et le personnel et qui soit adapté à tous les niveaux d’éveil. La venue des clowns a tout particulièrement du sens dans les lieux où des personnes souffrent dans leur corps et dans leur être, où la communication est difficile et la solitude pesante.

### Les objectifs généraux :

- Offrir un espace d’expression, de créativité et de plaisir complémentaire aux soins
- Favoriser le mieux vivre des enfants accueillis à la Fougeraie
- Créer un lien entre l’hôpital et l’extérieur
- Changer le regard sur le handicap.

### Les objectifs opérationnels :

- Proposer des interventions régulières, une journée par semaine, et inscrire cette action dans la durée.
- Proposer des interventions de qualité pour surprendre, être inventif et créer une dynamique au sein des établissements.
- Travailler en étroite collaboration avec le personnel soignant et éducatif (transmissions, bilans réguliers...).

Responsable du projet : Marie-Laure Gerland – Association Vivre aux Eclats

Montant accordé : 5 000 € TTC pour participer au financement des salaires des clowns.

## **6. ASSOCIATION HUMATEM – PROJET « RENFORCEMENT DE LA PLATE-FORME D’ECHANGES SUR LE DON DE MATERIEL MEDICAL »**

Depuis 10 ans, l’association Humatem s’est donné pour mission d’améliorer l’équipement des structures de santé des pays en développement en cherchant notamment à optimiser la qualité des dons d’équipements médicaux en provenance du territoire français.

Elle a ainsi développé une plate-forme d’échanges sur le don de matériel médical, unique en France, qui développe des outils et services pour les acteurs du don au travers de trois services complémentaires :

### - La Banque de Matériel Médical pour la Solidarité Internationale

Ce service a pour vocation de structurer les dons de matériel médical et d’améliorer l’adéquation entre l’offre et la demande. Il permet de mettre en relation deux réseaux d’acteurs du don de matériel médical : les acteurs de santé ayant du matériel à donner et les acteurs de solidarité internationale à la recherche de matériel médical répondant aux besoins identifiés des structures de santé qu’ils soutiennent dans les PED.

- Le centre de ressources sur le don de matériel médical

Convaincue que le manque de référentiels est pour beaucoup dans les difficultés rencontrées par les acteurs du don pour mener efficacement des projets d'appui à l'équipement médical, l'association développe également un centre de ressources qui met à disposition de ces acteurs des outils méthodologiques et techniques, dont une majorité est accessible sur le site Internet de l'association.

- BIOMEDON, le réseau biomédical solidaire

Dernier-né des services proposés par Humatem, BIOMEDON vise à améliorer la qualité technique des dons de matériel médical et par conséquent à répondre aux attentes des structures de santé des PED.

**C'est sur ce dernier outil que la Fondation Dominique Alberici – Octalfa s'est engagé.**

Afin de répondre aux demandes de prestations techniques des acteurs de solidarité internationale, il s'agit de:

- rendre opérationnel l'atelier biomédical en le dotant de moyens techniques supplémentaires pour être en capacité de tester une large gamme d'équipements médicaux de haute technicité,
- faire acquérir à cet atelier une dimension mobile en vue d'organiser des sessions de tests délocalisées au plus près des porteurs de projet ou directement sur les sites donateurs de matériels,
- nouer et consolider des alliances avec d'autres acteurs spécialisés dans le test de matériel médical pour étendre l'offre de prestations de test à tout le territoire français et à tous types d'équipements médicaux,
- promouvoir BIOMEDON auprès de tous les acteurs du don et communiquer sur son lancement officiel,
- gérer le fonctionnement quotidien du réseau : centraliser les demandes de tests, et selon les cas, réaliser les tests dans l'atelier biomédical associatif ou mettre en relation les porteurs de projet demandeurs de prestations techniques avec un partenaire technique du réseau.

Responsable du projet : Aurélie Jeandron – Association HUMATEM

Montant accordé : 5 000 € TTC (frais de mission pour la réalisation des inventaires et des rencontres avec les adhérents, frais communs au renforcement des 3 services de la plate-forme d'échanges : indemnités de stage de l'étudiant chargé des développements informatiques, réalisation des outils de communication...)

## **7. RESEAU SOURCE – PROJET « GUIDE PRATIQUE DE SOINS EN CANCEROLOGIE A L'USAGE DES PATIENTS PRIS EN CHARGE PAR LE RESEAU SOURCE »**

Le Réseau SOURCE, basé au Centre Léon Bérard à Lyon, a été créé en 2009 afin d'apporter les soins et le soutien à domicile aux personnes atteintes d'un cancer.

Devant les questions des patients sur leur prise en charge, sur la maladie et sur les différents traitements, il a semblé nécessaire de créer un document qui accompagne le patient dans sa prise en charge tout au long de la maladie, du diagnostic à la guérison ou aux soins de supports et/ou soins palliatifs. Il s'agit donc d'un guide Pratique de Soins à l'usage des patients inclus dans le Réseau Territorial de Cancérologie SOURCE.

Responsable du projet : Thierry Lagrange – Réseau SOURCE

Montant accordé : 10 000 € TTC (réalisation du classeur, coût d'imprimerie des différentes fiches composant le classeur).

## **8. FONDATION IDÉE – PROJET « FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION D'UN AMPHITHEATRE DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION DE L'INSTITUT DE L'ÉPILEPSIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT**

La Fondation IDÉE a été créée le 5 juillet 2007 sous l'égide de la Fondation Rhône-Alpes Futur, reconnue d'utilité publique.

« Pour que les diagnostics et les soins apportés aux enfants et aux adolescents atteints d'épilepsie soient optimaux, et que le délai d'attente pour un bilan pré-chirurgical soit radicalement diminué, il est nécessaire de réunir toutes les compétences et expertises les meilleures possibles. C'est l'interaction permanente des médecins, des chercheurs, des entreprises impliquées et des familles qui améliorera de manière constante et rapide les soins apportés à ces enfants.

Ainsi, l'Institut Des Épilepsies de l'Enfant et de l'adolescent (IDÉE) a été conçu comme un institut pilote, un nouveau modèle de prise en charge globale de nos problèmes de santé, appliquée aux épilepsies de l'enfant et l'adolescent. Il sera le seul institut en Europe, dédié aux épilepsies de l'enfant et de l'adolescent, et regroupant 4 pôles complémentaires, travaillant quotidiennement en étroite collaboration:

- Un centre d'investigations et de soins des épilepsies et des déficits intellectuels éventuellement associés, sous l'égide des Hospices Civils de Lyon, rassemblant des experts médicaux mondialement reconnus et un plateau technique exceptionnel, pour garantir aux enfants et adolescents une prise en charge optimale
- Un centre de recherche fondamentale et appliquée regroupant des équipes multidisciplinaires de très haut niveau qui concentreront leurs efforts sur les épilepsies et les troubles intellectuels qui peuvent y être associés
- Un centre de valorisation industrielle / recherche et développement pour accueillir des entreprises françaises et étrangères du domaine de la santé et des biotechnologies, spécialistes de l'épilepsie, pour développer les traitements de demain
- Un centre de ressources, géré par l'association Epilepsie-France, assurant l'accompagnement social, psychologique et éducatif des patients, le soutien des familles ainsi que la formation et l'information des professionnels et du grand public, et permettant aux patients et à leurs familles de participer activement à l'évaluation de la qualité de leur prise en charge. »

Pour qu'IDÉE puisse assurer sur le long terme sa mission de formation et d'information, visant à l'amélioration de la prise en charge et de l'intégration des enfants atteints d'épilepsie, la présence, au sein même de l'institut, d'un amphithéâtre de 100 à 150 places, est indispensable. Cet espace représente une des clés de voûte du projet, et permettra:

- la discussion hebdomadaire des bilans préchirurgicaux (30 à 40 personnes)
- les réunions mensuelles avec les médecins de la région
- l'organisation de sessions d'enseignement nationales et internationales, activité dans laquelle les médecins fondateurs d'IDÉE sont déjà impliqués de longue date
- l'organisation de journées de formation et d'information des médecins et soignants, ainsi que du grand public

- l'organisation et l'accueil d'évènements relatifs aux Neurosciences et en particulier à l'épilepsie et aux troubles cognitifs associés, financés par des partenaires industriels
- l'organisation de manifestations de prestige

Responsables du projet : Monique Sallaz ; Directrice de la Fondation IDEE, les Professeurs Alexis Arzinamoglou et Philippe Ryvlin, Service Epilepsie, sommeil et explorations fonctionnelles neuropédiatriques, Hôpital Femme-Mère-Enfant.

Montant accordé : la Fondation Dominique Alberici – Octalfa s'est engagée à financer la construction de l'amphithéâtre à hauteur de 80 % du montant total, plafonné à 250 000 € HT. Ce soutien est conditionné à un démarrage des travaux dans l'année qui vient, et à une disponibilité finale de l'ouvrage en 2012, conformément à ce qui a été prévu par la Fondation IDÉE. Considérant que les coûts risquent d'être supérieurs au soutien accordé par la Fondation Dominique Alberici, la Fondation n'est pas hostile à un financement complémentaire par un tiers public ou privé et souhaite que l'amphithéâtre soit inclus dans le projet initial de construction de l'Institut Idée. L'amphithéâtre portera le nom de la Fondation Dominique Alberici – Octalfa.

La Fondation Dominique Alberici – Octalfa assure un suivi régulier de l'avancement de ce projet auprès des porteurs du projet.

## **E/ AUTRES PROJETS POTENTIELS**

**1.** La Fondation Dominique Alberici – Octalfa s'est intéressée, depuis 2008, à un projet de création d'une maison de répit à Lyon ou en région lyonnaise. Cette maison serait ouverte aux personnes atteintes de cancer (toutes pathologies) et se présenterait comme une alternative au domicile quand les patients ou leurs familles n'arrivent plus à surmonter la maladie au quotidien. Le séjour n'excéderait pas 2 semaines et en aucun cas, cette maison ne serait assimilable à des soins palliatifs.

Ce projet est pour l'instant suspendu. En effet, un projet est en cours entre le Centre Léon Bérard et l'Infirmierie Protestante, à Lyon, pour la construction d'un bâtiment (en bas du quartier de la Croix-Rousse) avec un étage de 20 lits SSR (soins de suite et de réadaptation) légers, un étage de 20 lits de soins lourds en hématologie, oncologie et un étage qui serait réservé pour la maison de répit. Yves Devaux, Administrateur de la Fondation Dominique Alberici – Octalfa est en charge de ce projet au sein du Centre Léon Bérard et informera les Administrateurs de la Fondation Dominique Alberici – Octalfa, au fur et à mesure de l'évolution du projet.

**2.** La greffe de cellules souches hématopoïétiques permet de sauver la vie de malades atteints de cancer ou de maladies du sang. Ces cellules sont capables de reconstituer les cellules sanguines : globules rouges, globules blancs, plaquettes. On les trouve dans la moelle osseuse, le sang périphérique et **dans le sang de cordon.**

La Fondation Dominique Alberici - Octalfa a rencontré Nicole Coudurier, Directrice de l'EFS Rhône-Alpes et Fabrice Liszak de Maszary, Secrétaire Général, le 22 décembre 2009 afin d'aborder avec eux leur projet de développement de banque de sang de cordon, qui pour l'instant a du mal à prendre de l'ampleur. Pour l'instant, le projet manque de visibilité quant aux intervenants qui pourraient le faire évoluer. La Fondation a proposé d'organiser une réunion avec des intervenants du domaine public et du domaine privé. Ce projet sera suivi durant l'année 2010 – 2011.

## **F/ PROJETS ANTERIEURS**

Concernant le projet « Transfusion Sanguine à Domicile », qui porte sur des périodes pluriannuelles, la Fondation Dominique Alberici – Octalfa a noté des déviations par rapport au projet initial et a donc demandé à l'équipe en charge du projet de mener le projet en conformité avec le cahier des charges initial. Le troisième paiement (25 000 €) a donc été suspendu en l'attente d'éventuelles mesures correctrices.

## **G/ CONCLUSIONS**

On constate que le nombre de demandes de partenariat reçues cette année est en forte augmentation par rapport à l'année dernière (13 dossiers en 2008-2009 et 30 dossiers en 2009-2010, soit + 230 %) ce qui conforte le fait que la Fondation Dominique Alberici – Octalfa a une visibilité et une notoriété de plus en plus importante.

La Fondation Dominique Alberici – Octalfa avait émis le souhait de s'impliquer dans des projets novateurs, pérennes et reproductibles et les projets soutenus cette année montrent que cet objectif est atteint.

A ce titre, l'engagement dans le projet de l'Institut de l'Epilepsie, à échelle internationale et basé à Lyon, donnera une grande visibilité à la Fondation. De même, le projet de Banque de sang de cordon pourrait être, lui aussi, un projet à long terme, qui devrait permettre de progresser dans le traitement de certains cancers et apporter une chance réelle de traitement à des patients dans l'attente d'une greffe.

Ces projets demandent en revanche un investissement plus important en termes de temps et de suivi, de la part des Administrateurs de la Fondation Dominique Alberici – Octalfa, et nous les en remercions.

La Fondation continue à s'investir également sur des projets de moindre ampleur mais tout aussi importants, leur objet étant en parfaite adéquation avec les missions de la Fondation.